

**VOUS AVEZ
SOIF ?**



**VOUS AVEZ
SOIF ?**



L'EAU, C'EST UN DROIT HUMAIN

« Nous devons utiliser l'eau de la rivière, qui est très sale. Les enfants vomissent et ont la diarrhée. On ne nous laisse pas prendre de l'eau au tuyau qui est dans le cimetière, et à la station d'essence on nous dit "Vous, les Tsiganes, allez-vous en".

Silvana Hudorovac, qui vit avec sa famille dans un groupe d'habitations occupées par des Roms près de Ponova vas, sans eau ni installations sanitaires

La quasi-totalité de la population slovène a accès à l'eau potable en quantité suffisante, mais de nombreuses communautés roms ne trouvent qu'au prix d'efforts considérables de petites quantités d'eau pour boire, se laver et faire la cuisine.

Beaucoup de Roms vivent dans des zones d'habitations précaires, surpeuplées et isolées, où l'absence de sécurité d'occupation les empêche d'avoir accès aux services publics tels que l'eau, l'assainissement et l'électricité. Ils n'ont pas d'autre choix que de subir ces conditions déplorables, car ils se heurtent à une discrimination généralisée lorsqu'ils essaient de trouver un autre logement.

L'eau, c'est un droit humain. Appelez le gouvernement slovène à faire respecter ce droit pour tous en Slovénie.

PASSEZ À L'ACTION

SIGNEZ ET ENVOYEZ LA CARTE POSTALE CI-DESSOUS

www.amnesty.org/worldwaterday

Photo : © Elena Rachkovskaya
Index : EUR 68/001/2011
French

AMNESTY
INTERNATIONAL



AMNESTY
INTERNATIONAL



Monsieur le Premier ministre,

Je suis très préoccupé-e par les mauvaises conditions de logement de nombreuses communautés roms en Slovénie.

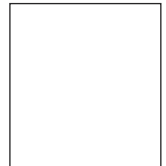
Je vous prie instamment de :

- veiller immédiatement à ce que tous les habitants de logements informels disposent au moins d'un accès minimum à une eau saine pour leurs besoins personnels et domestiques, ainsi qu'à des infrastructures d'assainissement de base ;
- garantir la sécurité d'occupation à tous les habitants de logements informels, y compris en régularisant leur installation actuelle lorsque c'est possible, et proposer, en consultation avec les populations roms concernées, d'autres solutions de logement n'entraînant pas une nouvelle ségrégation.
- combattre la discrimination à laquelle les Roms sont confrontés en matière de logement et offrir un recours effectif à toutes les victimes de violations des droits humains.

Veillez agréer l'expression de ma haute considération.

Nom : _____

Courriel : _____



Borut Pahor

**Prime Minister of the
Republic of Slovenia**

Office of the Prime Minister

Gregorčičeva 20, 25

1000 Ljubljana

Slovénie

Index : EUR 68/001/2011 French

Photo : © Elena Rachkovskaya
Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. www.amnesty.org